



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Juin 2025

“ANTIN RÉSIDENCES RÉCOMPENSÉ
AUX PRIX EUROPÉENS DU
LOGEMENT RESPONSABLE (ERHA)
POUR SON MODÈLE DE LOGEMENT
SANTÉ”

ZOOM

ANTIN RÉSIDENCES EN BREF

Filiale du Groupe
Arcade-Vyv

32 078

logements loués :

> 22 558 logements locatifs sociaux
> 9 520 logements en habitat
spécifique

200

communes d'Île-de-France

374

collaborateurs

3

résidences accueil

(Marcoussis, Eragny et Bois d'Arcy)

Le 5 juin dernier, à Dublin, Antin Résidences a été primé aux Prix Européens du Logement Responsable (the European Responsible Housing Awards). Le bailleur social a été récompensé dans la catégorie "Aller au delà pour une vie sûre et saine" parmi 82 projets candidats, 23 finalistes et 12 pays représentés. Cette distinction décernée à la fois par l'Union Internationale des Locataires, l'association qui représente les locataires du monde entier, mais aussi par Housing Europe, la fédération européenne du logement public, coopératif et social, est une reconnaissance du travail des équipes d'Antin Résidences autour du Logement Santé.

Ce prix concerne plus particulièrement la résidence "Les Allées du Lac" à Voisins-le-Bretonneux (78). Cet espace labellisé "Logement Santé" a été pensé pour améliorer le bien-être physique, mental et social des habitants.

Le Logement Santé au coeur de la feuille de route d'Antin Résidences

Convaincu que le logement influence directement le bien-être des habitants, Antin Résidences développe depuis plusieurs années le label "Mon Logement Santé". Créé par le Groupe VYV et développé par le Groupe Arcade-Vyv, ce label repose sur trois leviers : la conception du logement et de la résidence, le lien social, et des services spécifiques, agissant sur le bien-être physique, mental et social des habitants. "Nous sommes fiers de voir le travail d'Antin Résidences sur le Logement Santé reconnu au niveau européen. Cela conforte notre conviction que l'habitat doit se réinventer. Notre stratégie nous porte à construire 4 000 logements labellisés santé à horizon 2034, et à intégrer cette dimension dans l'ensemble de nos opérations de rénovation" explique Laurent Lorrillard, directeur général d'Antin Résidences.

A partir de 2025, plus de 50 % de notre production de logements labellisée "Mon Logement Santé"

Mieux loger les habitants d'Île-de-France est la priorité du bailleur social qui s'est fixé comme feuille de route d'intégrer dans ses projets de construction et de réhabilitation l'ensemble des composantes nécessaires au bien vivre chez soi. Environnement, confort d'été, qualité de l'air, isolation phonique, aménagements et végétalisation, animation, service d'écoute, autant d'éléments qui favorisent le lien social ainsi que la santé physique et mentale. A partir de 2025, plus de 50 % des logements construits par Antin Résidences seront labellisés "Mon Logement Santé".

.../...



©ANTIN

.../...



Le projet sélectionné : la résidence "Les Allées du Lac" à Voisins-le-Bretonneux (78). Un modèle d'habitat inclusif, labellisé " Mon Logement Santé"

Une diversité des statuts d'habitants et des générations avec :

- > 47 logements locatifs, dont 14 logements adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap
- > 14 logements en location-accession (PSLA)
- > 34 logements en accession sociale à la propriété
- > Un confort d'été/d'hiver et un confort acoustique pensés dès la conception
- > Une qualité de l'air intérieur optimisée grâce à des matériaux sélectionnés pour leur faible émission de polluants
- > Des espaces extérieurs privatifs
- > Une accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- > Des escaliers décorés, bien éclairés et faciles d'accès
- > Une salle commune de 108 m² pour accueillir des animations, créer du lien social et se protéger des canicules.
- > Un cœur d'îlot végétalisé et pensé comme une place de village avec un potager participatif
- > Des espaces communs extérieurs incitant à la pratique d'activités physiques avec des cheminements ludiques jusqu'au lac de la Sourderie
- > Des services mis à la disposition des habitants comme le télé-conseil 24h/24 et 7J/7
- > L'intervention d'un ergothérapeute pour l'aménagement en cas de perte d'autonomie